

Délibérations de la séance ordinaire du 12 avril 2022

L'an deux mil vingt deux, le douze avril à 20 h 30 le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BECHET Raymond par suite de la convocation faite par M. Le Maire le cinq avril.

Présents : BECHET Raymond, PASSAYS Jean, SALLÉ Éric, PARIS Nelly, SILANDRE Odile, LECHEVALIER Loïc, BOULLÉ Emmanuel, HAVARD Carine, EASTWOOD Anne, DESGRIPPES Marie-Claire, COTTON Colette.

Absents excusés : PICOT Jacques, a donné pouvoir à Marie-Claire Desgrippes ROULLEAUX Annie, CLOUARD Johan, MONTECOT Pascal, a donné pouvoir à Eric Sallé

Secrétaire de séance : SALLÉ Éric

Approbation des comptes de gestion 2021

Le conseil municipal, déclare que les comptes de gestions dressés pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Comptes administratifs 2021

	<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>
Budget principal				
Résultats 2020		64 934,70		178 472,79
Opérations 2021	227 141,11	257 813,81	346 447,76	492 764,35
Totaux	227 141,11	322 748,51	346 447,76	671 237,14
Restes à réaliser	30 000,00	0		
Résultats de clôture		65 607,40		324 789,38
Compte annexe pour les commerces				
Résultats 2020	1 511,04			127,99
Opérations 2021	1 075,83	1 511,04	644,44	2 725,40
Totaux	2 586,87	1 511,04	644,44	2 853,39
Résultats de clôture	1 075,83			2 208,95
Compte annexe pour la boulangerie				
Résultats 2020		23 282,04		7 035,29
Opérations 2021	34 992,21	2 953,31	12 581,10	16 972,17
Totaux	34 992,21	26 235,35	12 581,10	24 007,46
Résultats de clôture	8 756,86			11 426,36
Compte annexe pour le lotissement des écoles				
Opérations 2021	1 755,95	1 755,95	1 756,20	1 756,20
Totaux	1 755,95	1 755,95	1 756,20	1 756,20
Résultats de clôture		0,00	0,00	
Compte annexe pour le bâtiment LION D'OR				
Résultats 2020	4 956,44			154,48
Opérations 2021	12 695,79	10 709,96	6 450,29	15 162,02
Totaux	17 652,23	10 709,96	6 450,29	15 316,50
Résultats de clôture	6 942,27			8 866,21
Compte annexe pour le garage de l'angle				
Résultats 2020	33 118,93			
Opérations 2021	13 414,12	30 137,93	4 803,32	21 204,00
Totaux	46 533,05	30 137,93	4 803,32	21 204,00
Résultats de clôture	16 395,12			16 400,68

<u>Compte annexe pour la régie énergies renouvelables</u>				
Résultats 2020		714,35		413,96
Opérations 2021	4 720,33	10 381,88	5 882,07	5 276,69
Totaux	4 720,33	11 096,23	5 882,07	5 690,65
Résultats de clôture		6 375,90	191,42	
<u>Compte annexe pour la superette</u>				
Résultats 2020	4 562,57			3 266,30
Opérations 2021	4 671,41	4 562,57	1 819,95	7 739,48
Totaux	9 233,98	4 562,57	1 819,95	11 005,78
Résultats de clôture	4 671,41			9 185,83

Affectations des résultats

Budget Principal

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent d'exploitation au compte 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté pour 324 789,38 €.

Budget annexe « Commerces »

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent d'exploitation au compte 1068 pour 1075,83 € et 1133,12 € au compte 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté.

Budget annexe « Boulangerie »

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses de 165 394 € et de 113 000 € en recettes, le conseil décide d'affecter l'excédent d'exploitation au compte 1068 pour 11 426,36 €.

Budget annexe « Lion d'Or »

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent d'exploitation au compte 1068 pour 6942,27 € et 1923,94 € au compte 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté.

Budget annexe « Garage de l'Angle »

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent d'exploitation au compte 1068 pour 16 395,12 € et 5,56 € au compte 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté.

Budget annexe « Régie Energies Renouvelables »

Le conseil décide d'affecter le déficit d'exploitation au compte 002 Déficit de fonctionnement reporté pour 191,42 € et l'excédent d'investissement de 6375,90 au compte 001.

Budget annexe « Superette »

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent d'exploitation au compte 1068 pour 4 671,41 € et 4514,42€ au compte 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté.

Vote des taux d'imposition 2022

Pour 2021, les taux d'imposition étaient de TFPB : (taux 2021) = 43,28 % et TFPNB : (taux 2021) = 42,33 %

Il est proposé, de baisser ces taux de 2 points pour 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité vote les taux d'imposition 2022 comme suit :

→ TFPB : 41,27 %

→ TFPNB : 40,36 %

Vote des budgets primitifs 2022

<u>Budget principal</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	820 722,38	820 722,38
Investissement	656 085,36	656 085,36
<u>Budget Commerces</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 863,12	3 863,12
Investissement	1 075,83	1 075,83
<u>Budget Boulangerie</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	7 800,00	7 800,00
Investissement	276 589,86	276 589,86

<u>Budget Lotissement des écoles</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	374 200,32	374 200,32
Investissement	372 195,32	372 195,32
<u>Budget Lion d'Or</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 079,94	12 079,94
Investissement	19 942,27	19 942,27
<u>Budget Garage de l'Angle</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 010,56	10 010,56
Investissement	29 965,12	29 965,12
<u>Régie Energies Renouvelables</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 837,42	2 837,42
Investissement	38 205,90	38 205,90
<u>Budget Superette</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 159,42	8 159,42
Investissement	59 671,41	59 671,41

Subventions ou avances aux budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer pour l'année 2022 la somme de 1 122,42 € sous forme de subvention à la Régie énergies renouvelables et les sommes suivantes sous forme d'avances : Garage de l'Angle
 13 570,00 Lion d'Or 4 765,06

Définition d'une durée d'amortissement

Le conseil municipal fixe à un an la durée d'amortissement des travaux d'extension du réseau électrique au lieudit « La Giboudière ».

Lotissement « Les Ecoles » - Modification du règlement

M. le Maire donne lecture du règlement actuel du lotissement « Les Écoles ». Il prévoit dans son article A : « Le lotissement est destiné aux constructions à usage d'habitation ». La collectivité envisage la construction à usage de service. D'autre part il y a contradiction entre le règlement du lotissement et le règlement du PLU pour les toitures.

Le conseil municipal, approuve la modification proposée du règlement du lotissement « Les écoles ».

Logiciels professionnels

La gamme actuelle de logiciels « Horizon on line » ne sera plus mise à jour à compter de la fin 2022. Elle n'est pas compatible avec la comptabilité M57 que l'on aura au 1^{er} janvier 2023.

Il nous est proposé de passer en version Infinity où il n'y aura plus de licence à acheter. Tout est en cloud donc accessible de n'importe quel poste avec connexion internet.

Plus d'achat de licence mais utilisation d'un service et l'accès aux évolutions technologiques réglementaires et fonctionnelles est beaucoup plus simple, il n'y a plus de devis de migrations récurrents comme par le passé.

Le conseil municipal accepte le devis de la société JVS Mairistem pour le passage des logiciels professionnels en version Horizon Infinity pour la somme de 4014 € TTC annuel et sollicite l'aide financière de l'Etat « France Relance ».

Travaux Boulangerie - Menuiserie LOUISE – ajout d'une prestation

Les chambres de pousse ont été démontées. Les cloisons qui se trouvaient derrière sont à refaire.

Après étude du devis, le conseil municipal accepte le devis de Menuiserie Louise SAS de La Coulonche (61) pour la somme de 3 812,38 € HT qui porte le marché à 22 724,07 € HT pour le lot n°5

Demande de subvention du service habitat jeunes

Le conseil municipal refuse la demande de subvention présentée par le Service Habitat Jeunes Mont-Saint-Michel Normandie (CCLAJ)..

Affaires diverses : La cérémonie du 8 mai aura lieu à St Cyr le samedi 7 mai. Messe à 18 h.

Le secrétaire

